

Forum : Désarmement

Sujet : Réglementer la course aux armements dans l'espace

Membre de l'État-major : Thomas Dal Bo

Position : Facilitateur

Introduction

La course à la conquête de l'espace a commencé dans les années 1950. Elle se développe depuis, notamment avec l'apparition de satellites et le développement technologique. Nous assistons aujourd'hui à une course afin de conquérir l'espace, zone immense. Les enjeux autour de cette zone sont très nombreux, mais l'un des plus importants demeure la sécurité internationale.

Aujourd'hui la militarisation et la course aux armements dans l'espace mettent en péril la sécurité internationale. Les risques sont réels et jour après jour l'espace devient un lieu de rivalité entre différentes puissances militaires.



Définition des termes clefs

Arme à énergie dirigée

Système qui émet des impulsions laser infrarouge et qui créent un plasma en expansion vers la cible.

Espace Extra-Atmosphérique

L'espace extra-atmosphérique est un espace au-delà de l'espace aérien, dont les règles sont fixées pour l'essentiel par le traité de l'espace de 1967. Cet espace est international et n'appartient à aucun État, et est libre d'accès.

Militarisation

Action de donner un caractère militaire, de développer des forces militaires.

Rayonnement électromagnétique

Cela désigne une forme de transfert d'énergie linéaire, la propagation de ce rayonnement d'une ou de plusieurs particules donne lieu à de nombreux phénomènes comme les interférences, les échos, les parasites électromagnétiques.

Résolution

Texte émis par une assemblée constituée de nombreux représentants d'un ou plusieurs pays et dans lequel ses membres expriment leurs sentiments sur une question déterminée.

Satellite Géostationnaire

C'est un satellite artificiel qui tourne autour de la planète Terre. Sur cette orbite le satellite se déplace de manière exactement identique avec la planète et reste en permanence au-dessus d'un même point de la Terre.

Strategic Defense Initiative (I.D.S)

L'I.D.S est un système d'armes anti-satellites utilisées pour la protection d'un État.

Traité

Accord entre deux ou plusieurs Etats ou organisations internationales sur un ou plusieurs sujets et régi par le droit international.

Aperçu général

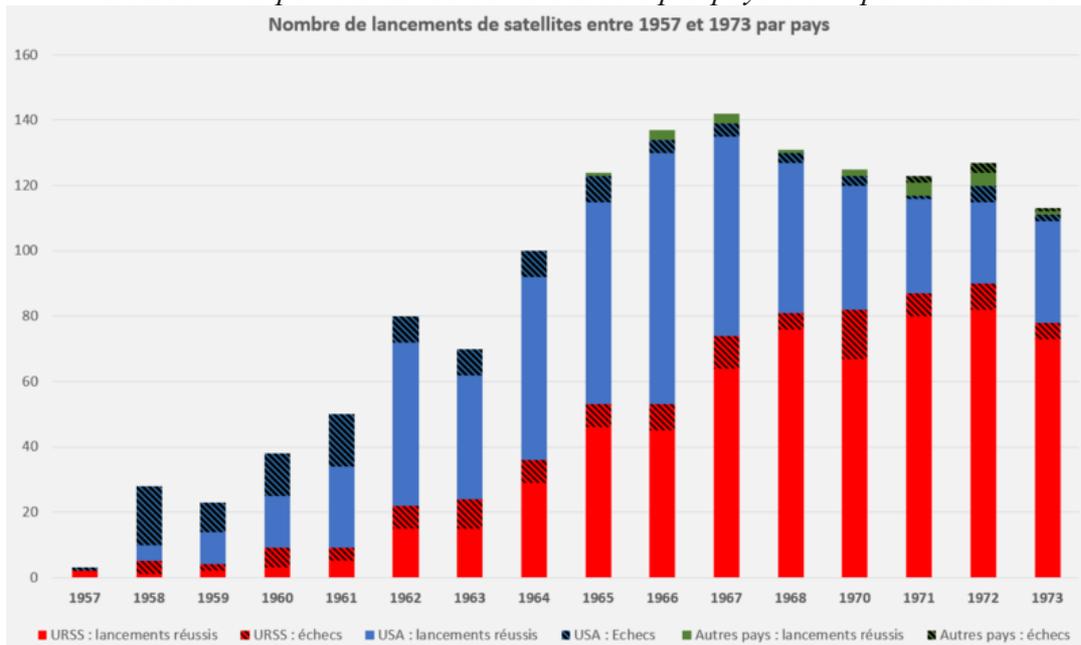
Début de l'ère spatiale et rivalité

Le début de l'ère spatiale commence dans les années 1950. Il concerne principalement deux superpuissances : les États-Unis et l'URSS. Ces deux superpuissances sont intéressées par l'aspect stratégique que représente l'espace ; les États-Unis et l'URSS lancent alors tous deux des nombreux programmes spatiaux afin de pouvoir envoyer un homme dans l'espace et sur la lune.

L'URSS parvient à envoyer un homme dans l'espace le 12 avril 1961, Youri Gagarine au cour de la mission Vostok 1. Quant aux Etats-Unis, ils envoient également un homme dans l'espace et sur la Lune, et, le 20 juillet 1969, la mission Apollo 11 dépose des hommes sur la Lune dont Neil Armstrong (premier homme à marcher sur la Lune).

Mais entre ces deux superpuissances de nombreuses rivalités apparaissent et une course à l'armement et plus généralement à la conquête de l'espace s'instaure progressivement. Cette course à l'armement marque des avancées technologiques aussi bien du côté des États-Unis que de l'URSS.

Source : *Wikipédia Nombre de lancements par pays sur la période 1957-1973*



La militarisation de l'espace et ses conséquences

Des années 1950 aux années 2000

Depuis le début de la conquête spatiale dans les années 1950, les États-Unis et l'URSS se sont lancés dans une militarisation de l'espace.

Dans les années 1960 les États-Unis réalisent un essai nucléaire, à 400 Km d'altitude. Le rayon électromagnétique de cet essai détruit un tiers des satellites en orbite dans l'espace. Cela signifie alors qu'un tiers des satellites dans l'espace a subi des interférences ou ont été endommagés, par ce tir d'essai nucléaire.

Parallèlement entre 1968 et 1982, l'URSS teste ses Istrebitel, des satellites tueurs qui sont capables de détruire un satellite en orbite géostationnaire, un satellite géostationnaire est un satellite qui ne bouge pas et qui reste au-dessus du même point en permanence et qui tourne avec la terre dans l'espace.

Les satellites tueurs peuvent donc se rapprocher d'un satellite géostationnaire et l'endommager ou le détruire produisant, de ce fait, des débris pouvant retomber sur la planète.

Entre 1960 et 1983 plusieurs conventions et accords ont été signés par l'ONU mais aussi entre certains États. En 1983, le président des États-Unis, Ronald Reagan, dans le cadre de la défense antimissile la Strategic Defense Initiative, lance son projet nommé «Star War» (Guerre des étoiles) il vise le développement des armes spéciales pour défendre les satellites présent dans l'espace et donc préserver la capacité des États Unis à rester opérationnel. En 1984, l'URSS pointe ses lasers sur une navette spatiale américaine depuis une base spatiale secrète.

Dans les années 1990, après l'effondrement de l'URSS, les États-Unis mettent au point un concept de contrôle de l'espace qui vise à maîtriser l'information et l'accès à l'espace, ainsi que son utilisation par d'autres nations afin de préserver celui-ci de toute intention malveillante ou qui pourrait conduire à une militarisation de cet espace.

Des années 2000 à nos jours

Dans les années 2000 la plupart des États utilisent la technologie militaire dans l'espace à des fins civiles cela signifie que les satellites sont utilisés pour la populations d'un ou plusieurs pays, avec le déploiement de satellites de communication et d'observation.

En 2006, les Gouvernements chinois et russe ont présenté un projet de traité visant à prévenir le placement d'armes dans l'espace et à interdire l'utilisation d'armes antisatellites. Mais le 11 janvier 2007 un missile chinois détruit un vieux satellite météo appartenant à ce même pays placé en orbite à 850 km d'altitude. La communauté internationale condamne cet essai balistique. Le 4 février 2011 sous l'administration Obama le secrétaire à la Défense adjoint à l'espace a confié que les investissements de la Chine dans les capacités militaires spatiales l'inquiétait.

Aujourd'hui, plusieurs équipements de pointe sont en cours d'étude, surnommés armes spatiales de frappe. C'est le cas des armes à énergie dirigée, ou des armes à faisceaux qui permettent de viser depuis l'espace.

Les conséquences d'une militarisation de l'espace sont très importantes et à prendre en compte car si un satellite est détruit, ses débris peuvent potentiellement détruire d'autres satellites civils ou militaires et un effet en chaîne risque d'apparaître. A terme, si une guerre dans l'espace venait à se produire, elle engendrerait la destruction de tous les satellites et une interdiction de l'utilisation de certains satellites car ils ne seraient plus considérés comme fiables.

Accords internationaux pour limiter la course aux armements

Les différents accords internationaux adoptés

Depuis plusieurs années un certain nombre d'accords internationaux ont été adoptés afin de limiter et réguler la course aux armements dans l'espace.

Accords de 1963 à 1967

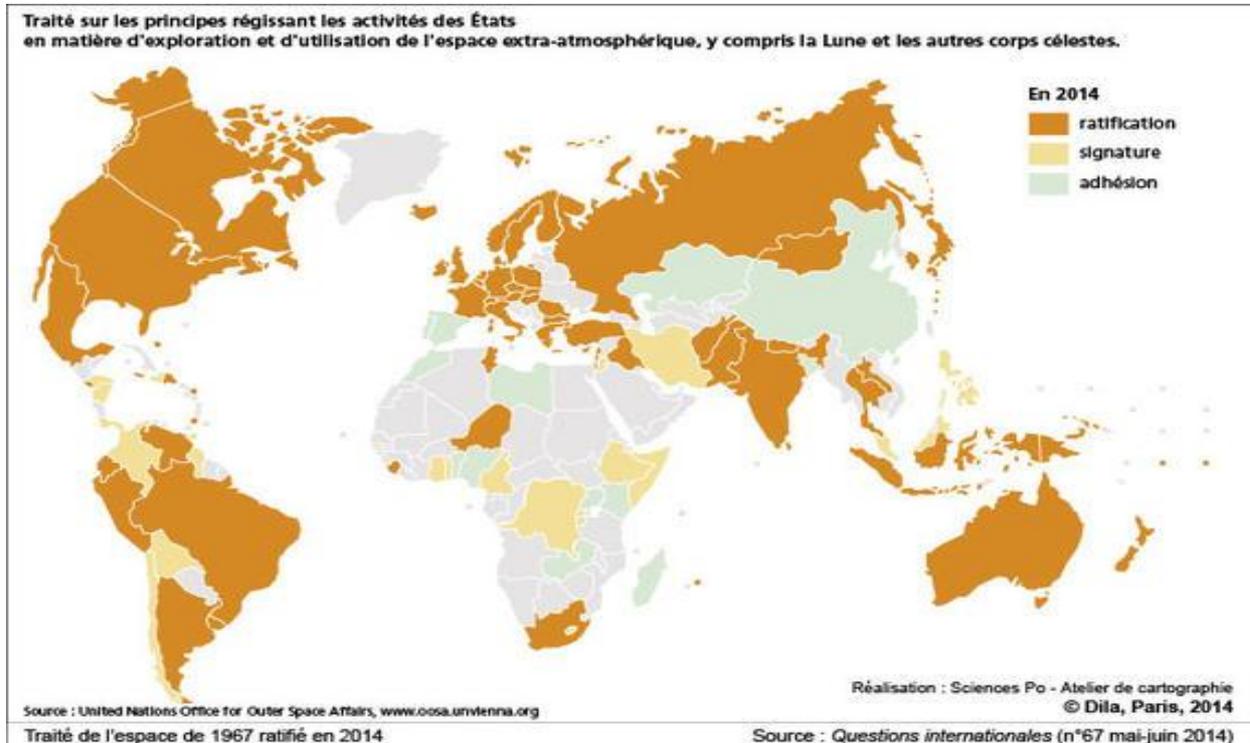
Le 13 décembre 1963, la Déclaration des Principes Juridiques, régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique est adoptée. Cette résolution réaffirme l'utilisation pacifiste de l'espace et l'interdiction de l'utiliser à des fins militaires.

Le 27 janvier 1967, les États-Membres de l'ONU ratifient le traité sur l'espace relatif à l'exploitation et à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. Ce traité pose les fondements juridiques de l'exploitation de l'espace dans une période où les États-Unis et l'URSS étaient dans une course à l'espace et à la conquête de la Lune.

Ce traité octroie un libre accès à l'espace extra-atmosphérique sans que nul État ne puisse en revendiquer l'appartenance. Il prévoit également l'interdiction de la mise en place d'arme nucléaire ou de toute autre forme d'arme de destruction massive dans l'espace.

Ce traité interdit en outre l'utilisation de toute planète ou astre pour tester des armes ou à des fins guerrières et une assistance aux astronautes quelle que soit leur nationalité.

Enfin ce traité institue une responsabilité des États pour les activités commises dans l'espace extra-atmosphérique. L'État est également responsable des dommages causés par le lancement d'un objet dans l'espace.



Accord de 1971 à 1979

Le 29 novembre 1971 une convention est signée à propos de la responsabilité internationale pour les dommages causés par des objets spatiaux.

Le 5 décembre 1979 un accord est signé régissant les activités des États sur la Lune et les autres corps célestes. Ce traité est un traité multilatéral établissant la compétence de tout corps céleste, y compris ses orbites, à la communauté internationale. Il y est notamment stipulé que la Lune ne peut être utilisée qu'à des fins pacifiques et que toute activité doit y être conforme aux lois internationales, y compris la Charte des Nations Unies.

Accords de 1982 à 1996

Depuis, le traité sur l'espace a été complété par des résolutions comme la résolution du 10 décembre 1982 qui régit l'utilisation par les États de satellites artificiels pour la télévision, ou encore sur la coopération internationale en matière d'exploitation et d'utilisation de l'espace adopté le 13 Décembre 1996.

Le 3 décembre 1986 un accord est signé sur les principes de la télédétection. La télédétection permet de déterminer les caractéristiques de la surface et de l'atmosphère de la Terre ou d'une autre planète, par des mesures effectuées à partir d'un engin spatial évoluant à proximité de la Terre. Les Nations Unies demandent un examen détaillé des conséquences juridiques de la télédétection spatiale en vue de formuler un projet de principes en la matière.

Après un examen, les principes de la télédétection ont été approuvés et les Nations Unies sont convaincues que l'adoption des principes sur la télédétection contribue à renforcer la coopération internationale dans ce domaine. Le 14 décembre 1992, un accord international est trouvé sur les principes relatifs à l'utilisation de l'énergies nucléaires dans l'espace.

Accords de 1996 à 2013

Le 17 décembre 2007 une résolution est adoptée. Elle vise à renforcer la pratique des États et des organisations internationales intergouvernementales concernant l'immatriculation des objets spatiaux, à harmoniser et à rendre plus cohérentes les pratiques respectives des États en matière d'immatriculation d'objets spatiaux, conformément aux dispositions du Traité de l'Espace et de la Convention sur l'immatriculation de 1975.

En 2009, au terme d'un effort conjoint du Sous-Comité Scientifique & Technique et du Comité des Nations unies pour les Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique et de l'Agence Internationale pour l'Énergie Nucléaire, un cadre de sûreté pour l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique a été adopté.

Le 11 décembre 2013 une résolution est adoptée sur les législations nationales relatives à l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, cette résolution encourage les États à adopter des législations nationales cohérentes avec les accords internationaux.

La stabilité et la sécurité internationale dans l'espace

La stabilité et la sécurité internationale se jouent dans l'espace extra-atmosphérique ; l'espace étant au cœur des enjeux stratégiques et des outils de défense des États comme la Chine, la France, les Etats-Unis, ou la Fédération de Russie. Les enjeux pour un Etat sont multiples, ils peuvent être politiques, militaires ou encore économiques. L'espace permet donc de voir, d'écouter, de communiquer et de localiser différents éléments à l'échelle mondiale. Il permet d'agir vite et de façon globale.

L'espace est aussi essentiel dans la connaissance, l'anticipation et l'évolution des crises, c'est notamment grâce à l'espace que des conflits peuvent être réglés. L'espace permet d'avoir un regard sur le monde, grâce aux satellites qui permettent à toutes les Nations d'avoir une bonne coordination militaire et de ce fait, une bonne planification et une bonne organisation des opérations, comme pour la préparation de missions sur toute la surface du globe.

L'espace permet également des échanges rapides, permanents et sur des très longues distances pour la conduite des opérations militaires en coalition.

Les différents atouts présents dans l'espace

Aujourd'hui, la stabilité à l'échelle mondiale se joue principalement dans l'espace, dû aux nombreux atouts qui y sont présents. Avoir une présence dans l'espace est central pour un Etat quel qu'il soit, les atouts y étant nombreux.

Un État présent dans l'espace peut communiquer grâce aux satellites. La présence dans l'espace est également centrale pour la défense d'un pays et pour la coordination des mouvements des troupes au sol.

Toutes les opérations extérieures d'un pays se font grâce aux satellites. Le trafic aérien est également géré depuis l'espace grâce à des satellites qui définissent des couloirs aériens, afin d'éviter tout risque de collision entre deux avions.



Pays et organisations concernées

Chine

La Chine, sur la question de la réglementation de la course aux armements, a souligné que l'espace extra-atmosphérique se détériorait avec la multiplication des déchets en orbite et des débris spatiaux. Elle met en avant la tendance grandissante de la militarisation de l'espace.

La Chine souhaite avoir des négociations avec tous les pays (unilatérale) pour concrétiser son projet de traité sur l'espace et maintenir effectivement la paix et la sécurité dans l'espace. La Chine ne souhaite pas remplacer la négociation d'un traité contraignant sur le contrôle des armes dans l'espace.

Etats-Unis

Les États-Unis ont rappelé les difficultés et les dangers auxquels sont confrontés ceux qui se dévouent à la recherche spatiale, dangers illustrés par la destruction de la navette spatiale Columbia le 1 Février 2003.

Pour les États-Unis, l'espace doit rester un lieu libre de circulation pour tous les États. De plus, les accords internationaux ou bilatéraux signés doivent avoir pour but d'éviter la militarisation de l'espace. Les États-Unis ont signé plus de 3000 accords dans le domaine civil par l'intermédiaire de la NASA (agence spatiale américaine).

Cependant, les Etats Unis continuent de s'armer et d'améliorer leurs technologies, dans le but de préserver leur sécurité nationale et leur indépendance. Cela est dû au traumatisme causé par le bombardement sur Pearl Harbor et aux armement des grandes puissances comme la République Populaire de Chine ou la Fédération de Russie. Les Américains n'hésitent pas à dépenser des millions en R&D pour mettre au point des technologies ASAT opérationnelles comme le projet Aegis ou MIRACL.

Fédération de Russie

Pour la Fédération de Russie, les activités dans l'espace extra-atmosphérique doivent être réglementées par les Nations Unies afin d'en garantir l'universalité et le caractère pacifique

pour l'intérêt de toutes les nations. La Russie souhaite aussi que tous les pays se mettent d'accord sur le non déploiement d'armement dans l'espace.

Cependant, la Fédération de Russie continue à s'armer et à concurrencer les Etats Unis. La Fédération de Russie est depuis l'arrivée de Vladimir Poutine en 1999 est dans une logique permanente de provocation sur le plan militaire. La Fédération de Russie est souvent accusée de voler près des espaces aériens des Etats membres de l'OTAN ou encore de déployer leur flotte militaire comme cela a été le cas près des côtes de l'Australie incluant des bâtiments de guerre très important lors d'un G20.

France

La France s'est très tôt engagée dans l'utilisation de l'espace à des fins militaires. Elle s'est dotée, seule ou en coopération, de satellites d'observation, d'écoute, de télécommunications sécurisées et bientôt, de navigation et d'alerte avancée. Non offensive, cette militarisation reste conforme au Traité de 1967 et au Livre Blanc pour la défense et la sécurité nationale. Le Livre blanc fixe la stratégie française de défense et de sécurité nationale, et précise notamment son articulation avec la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne et avec l'Alliance Atlantique, (OTAN) et les capacités requises pour la mettre en œuvre dans les quinze à vingt ans à venir.

Inde

L'Inde est favorable au libre accès de tous les États à l'espace depuis plusieurs années. Elle a développé son réseau de satellites de communication et de satellites civils. L'Inde est favorable et appuie la démarche des Nations Unies pour le contrôle de l'espace afin d'éviter toute militarisation.

Japon

Le Japon défend le moyen d'interdire la destruction des satellites afin de renforcer le caractère pacifique de l'espace extra-atmosphérique et prendre des mesures afin d'éviter la création de nouveaux débris dans l'espace.

Développements récents

La Chambre des Représentants Américaine a approuvé le 14 Juillet 2017 la création d'une nouvelle branche de l'armée américaine surnommé « Corps de l'espace » qui sera chargée de gérer les opérations spatiales.

Un drone militaire américain revient sur Terre après deux ans dans l'espace il était parti en 2015 et il est revenu sur la Terre le 12 Mai 2017. L'engin de 9 mètres de long et 4,5 mètres d'envergure, ressemble à une réduction des anciennes navettes spatiales de la NASA.

Il a été perçu comme un possible bombardier spatial, comme la Fédération de Russie ou encore la Chine qui sont en compétition pour l'espace avec les Etats-Unis. Cette navette est capable d'emporter des bombes pour venir frapper le moment venu un objectif sur Terre. Il a aussi été soupçonné d'être un potentiel « tueur de satellite », capable de s'approcher d'un satellite ennemi pour le détruire ou l'endommager. Ce drone peut être considéré comme un avion espion qui peut surveiller des territoires ennemis et les frapper si besoin.

Implication de l'ONU

Les Nations Unies sont entièrement impliquées sur ce sujet et ont pour cela créé un comité en 1959 sur l'espace et sur l'utilisation de celui-ci afin de limiter la militarisation de cet espace. Des résolutions ont été adoptées comme le traité sur l'espace en 1963. Les Nations Unies ont également fait en sorte qu'une conférence puisse avoir lieu à Genève sur la question du désarmement et une autre conférence à Vienne en Juillet 1999.

Les efforts déployés par l'ONU, en vue de réserver l'espace à des fins pacifiques, ont commencé en 1957, des mois avant que le premier satellite artificiel ne soit mis en orbite autour de la Terre. Les premières propositions tendant à interdire l'utilisation de l'espace à des fins militaires et le placement d'armes de destruction massive dans l'espace ont été examinées par l'ONU à la fin des années 1950 et au début des années 1960.

Le problème de l'espace traité aux Nations Unies est un problème militaire : comment éviter la militarisation de l'espace ? La communauté internationale est dans l'ensemble d'accord sur la politique à mener dans l'espace. L'espace doit être un lieu ouvert à tous et sans arme de quelque forme que ce soit mais les points de vues sur la politique à mener n'est pas commune à tous les Nations. Pour certaines nations la politique à adopter est un maintien de la paix mais elles refusent des accords contraignants sur l'espace et l'espace extra-atmosphérique, comme la République Populaire de Chine ou encore la Fédération de Russie.

Pour d'autres au contraire comme la France, le Japon il doit y avoir des accords contraignants sur l'espace pour éviter la militarisation de cette espace et le développement des débris.

Solutions possibles

- Demander un grand débat sur l'espace,
- Faire régner un plus grand contrôle juridique,
- Mettre fin aux recherches spatiale dans le domaine militaire,
- Faire en sorte d'avoir une limitation dans la course aux armements de l'espace,
- Interdire une utilisation malveillante de l'espace extra-atmosphérique,
- Réaffirmer que l'espace appartient à tous,
- Interdire ou faire diminuer le nombre de satellites tueurs,
- Imposer des sanctions lourdes contre les Etats mal veillant
- Créer un comité pour lutter contre la militarisation de l'espace et qui pourra demander une intervention militaire contre des satellites pouvant être dangereux.
- Mettre sous embargo des Etats envoyant des satellites tueurs dans l'espace.
- Interdire l'importation vers certains pays de matériels spatiales.

Bibliographie et Sitographie

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartes/monde/c001674-traite-de-l-espace-de-1967-ratifie-en-2014>

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Traité_de_l'espace#

<http://www.leparisien.fr/sciences/dans-l-espace-la-menace-d-une-nouvelle-course-aux-armements-16-10-2016-6214740.php>

http://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1971_num_36_3_1977

[http://www.defense.gouv.fr/actualites/dossiers/l-espace-au-profit-des-operations-militaires/l-espace-au-service-de-la-defense-et-de-la-securite-de-la-france/l-espace-pour-la-defense-un-atout-sur-la-scene-internationale/\(language\)/fre-FR](http://www.defense.gouv.fr/actualites/dossiers/l-espace-au-profit-des-operations-militaires/l-espace-au-service-de-la-defense-et-de-la-securite-de-la-france/l-espace-pour-la-defense-un-atout-sur-la-scene-internationale/(language)/fre-FR)

<https://www.un.org/press/fr/2015/agdsi3532.doc.htm>

<http://www.air-cosmos.com/lionel-suchet-nomme-directeur-general-delegue-du-cnes-99101>

<http://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201707/14/01-5116247-la-creation-dune-armee-de-lespace-approuvee.php>

http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2017/05/09/un-drone-militaire-americain-revient-sur-terre-apres-deux-ans-de-l-espace_5124660_3222.html

<http://www.unoosa.org/pdf/publications/STSPACE11F.pdf>

<http://www.un.org/fr/index.html>

[http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/1962%20\(XVIII\)&TYPE=&referer=http://www.un.org/french/documents/instruments/docs_subj_fr.asp?subj=21&Lang=F](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=A/RES/1962%20(XVIII)&TYPE=&referer=http://www.un.org/french/documents/instruments/docs_subj_fr.asp?subj=21&Lang=F)
<https://cosmos.hypotheses.org/43>